

Projet KERVALO

Concertation
préalable



Table des matières

| | |
|--------------------------------|----|
| Processus de concertation..... | 3 |
| .1 Informer..... | 4 |
| .2 Écouter..... | 4 |
| .3 Co-construire..... | 7 |
| Grandes orientations..... | 8 |
| Schéma bilan..... | 9 |
| Annexes..... | 10 |

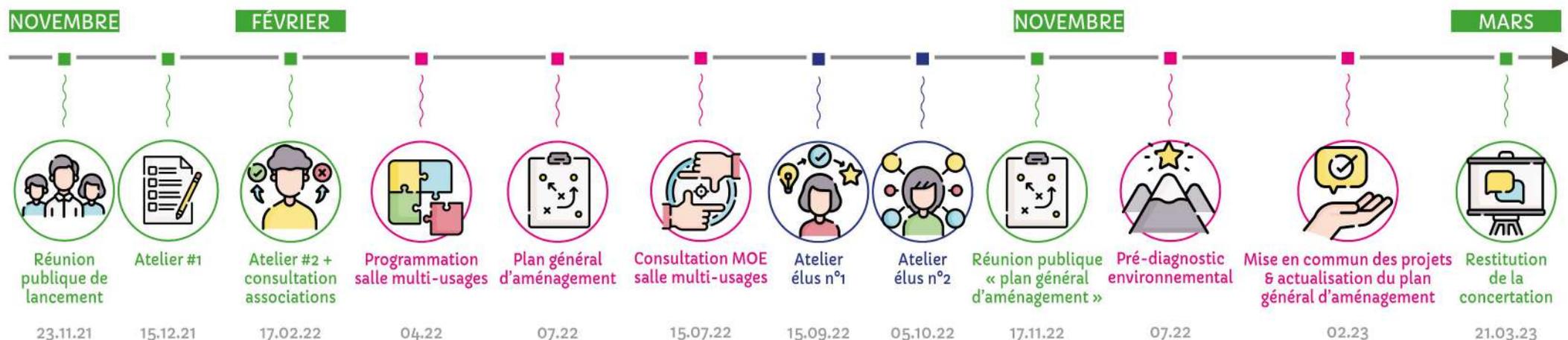


Processus de concertation

La commune de Tréveneuc a confié au service commun Aménagement de Saint-Brieuc Armor Agglomération une mission globale d'accompagnement pour le projet d'aménagement d'un vaste îlot situé dans le cœur du bourg de Tréveneuc.

Un plan de concertation¹ en 3 étapes a été proposé à l'équipe municipale, qui a validé le déroulé suivant :

1. Informer
2. Écouter
3. Co-construire



Le sujet de la concertation publique a été fixé sur les **usages souhaités** du complexe et de l'espace de loisirs. Cela signifie que les participants ont été invités à répondre aux questions « *quoi ?* », « *quand ?* » et « *avec qui ?* » au lieu de « *comment ?* », cette dernière question étant la mission des équipes de maîtrise d'œuvre salle / espace extérieur.

¹ Délibération relative à la concertation en annexe n°1

.1 Informer

Le projet étant annoncé depuis longtemps auprès de la population², la première étape consiste à une remise à niveau de l'information à son sujet. Une **réunion publique** a été organisée le 23/11/2021 afin d'exposer le projet de l'équipe municipale, le budget prévu et les raisons pour lesquelles les espaces actuels du cœur de bourg ne répondent pas à l'ambition du projet.



Le détail précis du déroulement de la concertation a ensuite été annoncé³, puis la parole a été donnée aux participants pour une série de questions – réponses.

Canaux d'information utilisés : bulletin communal, presse locale, affichage public, site internet de la commune.

Une cinquantaine de participants se sont mobilisés sur ce premier temps-fort.⁴

.2 Écouter

Une fois que les objectifs du projet ont été exposés de façon claire, la phase d'écoute des attentes a pu commencer. Plusieurs outils ont été utilisés :

- atelier participatif #1 « Fil à idées »
- formulaire en ligne
- entretiens semi-directifs

2 Article du bulletin d'information municipale en annexe n°2

3 Article de presse Le Télégramme du 25.11.2021 en annexe n°3

4 Support de présentation projeté en annexe n°4

Le premier atelier participatif s'est tenu peu de temps après la réunion publique de lancement. Celui-ci s'est déroulé sous la forme d'un forum, d'une porte ouverte, un mercredi après-midi, sur une large plage horaire afin de permettre à tous types d'utilisateurs de venir s'exprimer.

4 pôles étaient créés : espace extérieur, salle polyvalente, zone d'habitat et coin des enfants. Les participants étaient invités à venir répondre à des questions en se déplaçant sur chaque pôle. Élus et techniciens se sont également mobilisés sur cet après-midi afin de pouvoir échanger de vive voix avec les participants.

Un objectif simple et annoncé : **récolter le maximum de souhaits d'utilisateurs pour les espaces publics de Kervalo**



Parallèlement à l'animation en présentiel, un formulaire en ligne reprenant les mêmes questions a été mis à disposition via le site internet de la commune de Tréveneuc, relayé sur les réseaux sociaux pendant 2 semaines après l'atelier : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf2AhTqDvEHAdTW4BZAW7xmEb0EizF2DbTul7oWctaMASpu1g/viewform>

ESPACES EXTÉRIEURS DE LOISIRS

QUI ?

- Femme Homme

Âge :

AVEC QUI ?

- Seul Avec des amis, de la famille
 Avec des enfants
 Avec des collègues de travail, associations...

QUAND ?

- En semaine Samedi Dimanche
 En journée Le soir

COMMENT ?

- À pieds À vélo, trottinette, patins...
 En voiture
 Autre :

Je souhaite pouvoir

**dans les futurs
espaces
extérieurs de loisirs**

Les participants étaient invités à remplir ces cartes, recto-verso, puis les accrocher dans un arbre au centre de la salle, afin que tout le monde puisse prendre connaissance des différents souhaits et assurer une totale transparence dans la concertation.

Cette première étape a permis de récolter les données suivantes :

| Espace à investir | Nombre de souhaits d'usages |
|-------------------------------|-----------------------------|
| Espaces extérieurs de loisirs | 86 |
| Salle multi-usages | 98 |
| Espace d'habitat | 69 |

Parallèlement à cet atelier, des entretiens semi-directifs ont été menés avec des habitants de Tréveneuc sur plusieurs thématiques : leur quotidien à Tréveneuc, leur implication dans la vie de la commune, leur mobilité, un éventuel souvenir sur Kervalo... Ces entretiens

permettent de se mettre à la place de futurs usagers afin de mieux appréhender leurs besoins. Une telle réflexion permet de définir comment le futur aménagement peut conforter leur quotidien ou aider à résoudre des problèmes.

Les participants (environ quarante) étaient à 51 % des hommes contre 49 % de femmes, pour une moyenne d'âge de 57 ans.

.3 Co-construire

Les différents souhaits d'usages ont été classés par thèmes, puis ont été tous soumis au vote lors d'un second atelier participatif ayant pour objectif de les **hiérarchiser**⁵. L'animation s'est faite sous forme d'un débat avec des cartes de couleur :

Atelier #2

1 proposition > 4 options

- Je suis favorable à cette proposition
- Je n'ai pas d'avis au sujet de cette proposition
- Je suis en désaccord avec cette proposition
- J'ai une idée pour enrichir cette proposition

Espaces extérieurs : 15 propositions mises au vote
Salle multi-usages : 12 propositions
Espace d'habitat : 8 propositions

La différence avec le nombre de propositions émises lors de l'atelier #1 s'explique par le fait qu'un grand nombre d'entre elles se rejoignent.

En amont de l'atelier, une rencontre a été effectuée avec sept associations de la commune afin de préciser davantage la commande et les besoins afin de commencer à détailler les éléments techniques du programme d'aménagement (principalement pour la salle multi-fonctions).

5 Support de présentation en annexe n°5

Grandes orientations

Les étapes précédentes de consultation ont permis de faire ressortir l'essentiel (**3 à 4 tendances fortes par opération** : espace de loisirs, salle multifonctions et zone d'habitat). Ces éléments de réflexions serviront de base à la définition du programme général d'aménagement.

Espace d'habitat

Même si l'ambition affichée par la commune est de concevoir un **quartier respectueux de l'environnement** (éco-habitat), certains aspects du projet nécessiteront une attention particulière afin de tenir compte des **spécificités du territoire** (architecture, modes de vie des habitants, caractère rural...) : quel degré d'intérêt des espaces mutualisés ?
Souhait fort de créer une ambiance à dominante végétale et **parfaitement intégré à l'environnement** existant (vallée & centre-bourg).

Salle multi-usages

Comme son nom l'indique, la salle multi-fonctions devra permettre d'y pratiquer différentes activités : **sportives** (danse, gym ..), **culturelles** (peinture, cuisine ..) et **festives** (fêtes).

Des animations de faible importance (séances de cinéma, petits concerts, théâtre local ..) pourront également s'y tenir.

La salle devra comporter **différents espaces de vie** pouvant fonctionner indépendamment.

Le transfert de la médiathèque ne semble pas souhaité (vitalité du bourg).

Espaces extérieurs de loisirs

Recherche d'une certaine **simplicité dans les aménagements** afin de conserver l'aspect naturel des lieux et assurer une cohérence avec le paysage existant.

Volonté de **végétaliser** au maximum (y compris les espaces de stationnement).

Il conviendra d'être prudents vis-à-vis de la mutualisation des espaces compte tenu du caractère « rural » de la commune (éloignement des services, déplacements fréquents...).

Schéma bilan

Les premières esquisses d'un plan de composition ont été travaillées en atelier avec les membres du Conseil Municipal, puis présentées au public lors d'une réunion le 17.11.2022⁶.

Esquisse

Un quartier «hyper vert» démonstratif des enjeux de transition écologique

Formes bâties

- Des maisons implantées au nord des parcelles, dégagant des jardins sud.
- Proposition de les accoler 2 à 2 / déclinaison de la forme de la longère perpendiculaire à la rue de Kervalo (et gain thermique).
- Implantation des 3 MIG logements sociaux au plus près du bourg (stationnement déporté sur placette).
- Inscription de la parcelle maison intergénérationnelle en ouverture sur le vallon (voir zoom à suivre).



Les élus et équipes de maîtrise d'œuvre reviendront vers le public le 21 mars 2022 afin de présenter le plan de composition finalisé (et adapté avec les études environnementales), le mode de recueil de l'avis du public sur le projet (papier & dématérialisé), ce bilan de la concertation, et une information générale sur le projet de salle.

6 Support de présentation en annexe n°6 et compte-rendu des échanges en annexe n°7

Annexes

1. Délibération relative à la concertation sur le projet de requalification de l'îlot Kervalo à Tréveneuc
2. Bulletin d'information municipale
3. Article de presse Le Télégramme du 25.11.2021
4. Réunion publique "lancement de la concertation" du 23.11.2021 : support de présentation
5. Atelier #2 "Hierarchiser" du 17.02.2022 : support de présentation
6. Réunion publique "plan de composition" du 17.11.2022 : support de présentation
7. Réunion publique "plan de composition" du 17.11.2022 : compte-rendu des échanges



COMMUNE DE TRÉVENEUC

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2022

Le nombre de Conseillers Municipaux
en exercice est de 15

OBJET

**AMENAGEMENT DE KERVALO –
MODALITES DE LA CONCERTATION
PREALABLE**

Délibération DB-2022-54
Voix pour : 15

L'An Deux Mil Vingt Deux, le Vingt Deux Novembre à Dix-Neuf Heures et Trente minutes le Conseil Municipal de TRÉVENEUC, Légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marcel SERANDOUR, Maire.

PRÉSENTS, Isabelle CHAMPAGNE, Séverine BIGOURIE, Guy CHARBONNIER, Pierre-Yves CHARTIER, Jean-Jacques CLOCHET, Alain DRILLET, Arthur ESPIVENT de la VILLESBOISNET, Amélie GOULVEN, Bernadette JACQUEMARD, Annick KERVOËL, Linda LE BERRE, Sandrina MENDES, Eric MERIENNE, Marie-Gabrielle ROLAND, Marcel SERANDOUR
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Guy CHARBONNIER

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L300-2,

Vu la décision DB-2021-24 du conseil municipal en date du 20 avril 2021 donnant mandat aux services de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour un accompagnement global de la commune dans le cadre du projet d'aménagement de l'îlot Kervalo,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **DÉCIDE** de lancer la concertation publique dans le cadre du projet d'aménagement de l'îlot Kervalo, conformément à l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme
- ✓ **PRÉCISE** que la concertation préalable à la réalisation du projet Kervalo a pour objectif de présenter au public le projet en cours de réflexion, de recueillir les avis des futurs usagers, riverains et toute personne concernée afin de prendre en compte leurs attentes et adapter quand cela est possible le projet et les aménagements.
- ✓ **Les modalités de cette concertation comprendront a minima :**
 - L'affichage de la présente délibération et la diffusion d'une information concernant la procédure de concertation à travers le site internet dédié de la commune : <https://treveneuc.fr>
 - Une réunion publique de présentation de la version définitive du projet Kervalo, s'inscrivant dans la continuité de la démarche de concertation déjà engagée par la commune depuis 2021, à savoir l'organisation :
 - D'une première réunion publique en date du 23/11/2021 pour une première approche commune du projet et un lancement des ateliers de concertation,
 - D'un 1er atelier participatif réalisé le 15/12/2021 sous forme de forum intitulé « Fil à idées » ; les participants ayant été invités à s'exprimer sur leurs souhaits d'usages futurs,
 - D'une série d'entretiens individuels effectués à l'occasion des ateliers participatifs auprès d'habitants et riverains de la commune,
 - D'un 2nd atelier participatif qui s'est déroulé le 17/02/2022 sous forme de débat public, ayant permis de hiérarchiser les besoins exprimés par les habitants et usagers lors du précédent atelier,
 - D'une rencontre le 17/02/2022 des principaux représentants des associations locales afin de préciser la commande et les besoins concernant le programme d'aménagement du complexe multigénérationnel,
 - D'une seconde réunion publique d'information programmée le 17/11/2022 en présence de l'atelier d'architecture et d'urbanisme SUPER8 ayant été chargé par la commune d'élaborer le plan de composition général visant à un aménagement cohérent de



COMMUNE DE TRÉVENEUC

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2022

L'An Deux Mil Vingt Deux, le Vingt Deux Novembre à Dix-Neuf Heures et Trente minutes le Conseil Municipal de TRÉVENEUC, Légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marcel SERANDOUR, Maire.

PRÉSENTS, Isabelle CHAMPAGNE, Séverine BIGOURIE, Guy CHARBONNIER, Pierre-Yves CHARTIER, Jean-Jacques CLOCHET, Alain DRILLET, Arthur ESPIVENT de la VILLESBOISNET, Amélie GOULVEN, Bernadette JACQUEMARD, Annick KERVOËL, Linda LE BERRE, Sandrina MENDES, Eric MERIENNE, Marie-Gabrielle ROLAND, Marcel SERANDOUR
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Guy CHARBONNIER

l'îlot Kervalo.

- Une présentation du futur projet d'aménagement à travers la publication d'un article dans le bulletin municipal « Crapaud Rouge Infos »,
- la possibilité, au sein des locaux de la mairie (sise 2 place du Bourg – 22410 Tréveneur) et suivant les horaires d'ouverture de l'établissement, de déposer toutes questions, remarques concernant le projet Kervalo dans un registre ouvert à cet effet.

A l'issue de la phase de concertation préalable, à l'hiver 2023, un bilan sera réalisé et présenté au conseil municipal, puis mis à disposition du public en mairie pendant un délai minimum d'un an.

- ✓ **DEMANDE** de mettre en œuvre cette concertation dont le cadre général est fixé par la présente délibération.
- ✓ **RAPPELLE** qu'au-delà de cette concertation obligatoire, celle-ci se poursuivra tout au long de la vie du projet qui s'inscrit dans une temporalité particulièrement longue.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Marcel SERANDOUR



TRAVAUX RUE DU BOCAGE

Comme prévu les travaux de réfection pour l'eau, l'assainissement de la rue du Bocage de Kerlan, Mauretour sont déjà bien avancés. La rue du Bocage est terminée depuis la mi-avril, ceux de la rue de Kerlan également avec la rue de Kerdrapé.

Suivront le déplacement du réseau d'eau potable dans la rue des Clêtres et de celui de Kerihouet. Puis le renouvellement des canalisations des impasses, des rues Kerihouet, de la Froideville et des Beschamps.

Toutes ces canalisations ne sont plus sécurisées en terme de fuite de réseau et peuvent impacter le rendement de notre réseau.

Enfin, pour terminer le réseau d'eau potable de Mauretour sera renouvelé et la réfection du réseau d'eaux usées également. Ces importants travaux mobilisent un budget important de 1 300 000 € aujourd'hui supportés par les 32 communes de l'agglomération.

A l'évidence, nous n'aurions jamais pu réaliser seul ces travaux, et pour le coup la solidarité dans les investissements porte ses fruits.

C'était également le cas dans le cadre de la mise en place de la station de relevage des Dalliot's avant l'été dernier, soit en tout début de mandat pour un montant de 282.000 €. En quelque sorte tous pour un et un pour tous ! L'ensemble de ces travaux va aussi nous permettre de sécuriser la qualité des eaux de baignades de la plage de saint Marc.

Pour rappel la majeure partie de nos eaux usées est dirigée vers la station de saint Quay Portrieux, propriété de l'agglomération. Cette nouvelle station en cours de finition ne peut correctement fonctionner qu'avec des eaux usées dépourvues d'eaux parasites entrant dans les réseaux.

C'est par la même occasion, avec l'ensemble de ces travaux, l'assurance de pouvoir délivrer de nouveaux permis de construire, ce qui à ce jour semble être remis en cause par l'administration tant que l'ensemble n'est pas terminé ! Le respect de l'environnement doit être sans équivoque et primordial sur l'ensemble du territoire et sans aucune concession sur nos communes côtières.

Marcel Serandour

PROJET KERVALO

Comme annoncé dans notre programme électoral, le projet kervalo avance tout à fait normalement. Après l'achat du site nous avons terminé la phase démolition des hangars et diverses installations présentes dans le strict respect du cahier des charges qu'implique ce genre de travaux. Pour rappel nous avons bénéficié d'une subvention égale à 50% du montant des travaux de démolition par le conseil départemental dans le cadre du plan de relance.

Ainsi nous allons entrer dans la phase étudiée de cet important projet. Qui bien évidemment nécessite une ingénierie à la compétence affirmée. Pour ce faire, lors du conseil municipal, nous avons mandaté les services de SBAA pour nous accompagner dans le cadre d'une convention d'assistance maîtrise d'ouvrage tout au long de ce projet.



LE PROJET, POUR RAPPEL COMPORTE 4 VOILETS :

- 1 Le complexe intergénérationnel : un espace raisonné pour y créer des moments culturels, accueillir des associations diverses et variées, accueillir aussi des moments de vie. Le tout réfléchi dans un souci de confort pour les riverains et d'harmonisation avec le centre bourg.
- 2 L'espace de loisirs dédié à la jeunesse, aux boulistes par la création d'une aire de jeu durable.
- 3 La création d'un espace d'habitats communal qui devra respecter l'environnement immédiat, tant dans son architecture que par sa proximité avec le centre bourg.
- 4 l'aspect reconfiguration de circulation et de stationnement de la rue de Kervalo et de la rue du Bocage tant d'un point de vue tranquillité que de sécurité.

Ce projet est aussi bien évidemment un pari sur l'avenir pour notre commune, car même si le repli sur soi était de mise ces derniers mois, nos nombreuses associations sont avant tout un atout et ont besoin de perspectives pour s'exprimer dans un cadre accueillant.



Et n'oublions pas non plus les nombreux nouveaux habitants à qui nous nous devons d'offrir un minimum d'équipements accessibles à tous pour une commune côtière agréable et reconnue dynamiquement comme la nôtre. Cependant, nous avons parfaitement conscience qu'un projet comme celui-là interroge la population et plus précisément les riverains. Bien évidemment, lorsque les premières esquisses seront disponibles nous ne manquerons pas de passer par la phase présentation, échanges, et concertations avec l'ensemble de la population.

Mais vous comprendrez aisément qu'un projet de cette dimension ne se réalise pas d'un coup de baguette magique. Des réunions publiques seront organisées pour entendre les questionnements et les propositions des habitants. Nous serons à l'écoute.



HORIZON D'ARBRES Taille d'arbres et d'arbustes
Nous Châtrés
 Arboriste grimpeur diplômé
 Abattage délicat
 Abattage par démontage
 Broyage
 Débroussaillage
 Horaires 06 30 30 87 81 chabre@orange.fr

Le maire Marcel Sérandour a ouvert la réunion publique consacrée au projet Kervalo, mardi soir.



TRÉVENEUC

Kervalo : une concertation « parfaite » assurée

Le projet de transformation du site de Kervalo, à Tréveneuc, a fait l'objet d'une réunion publique au cours de laquelle il a été assuré aux riverains une « parfaite concertation ».

● Une cinquantaine de personnes a assisté, mardi soir, à la réunion d'information organisée par la mairie sur la réalisation du projet Kervalo, désormais sur les rails. Ce projet d'espace habitable avec la création d'une salle de loisirs est proposé par la municipalité dans le

cadre de la densification du bourg et la création d'un bassin de vie complémentaire.

En ouverture, le maire a rappelé que le projet a pu être mis à l'étude grâce à la révision du Plan local d'urbanisme, permettant des aménagements, et dont le but réside dans le développement du bourg en préservant son identité.

Aboutissement du projet en 2025

La parole a ensuite été donnée aux riverains et aux habitants, qui ont fait part de leurs souhaits et de leurs craintes face aux changements qui seront engendrés pendant et à l'issue de la réalisation de ce projet, en présence de Sandrina Mendès, première adjointe, Éric Thoraval, chef de projet à Saint-Brieuc Armor Agglomération, Clémentine Chappard, chargée de

communication, et Nathalie Le Scanf, chargée des relations avec les habitants.

« Le dossier sera long et réalisé en parfaite concertation », a précisé Éric Thoraval. Les études pré-opérationnelles sont prévues pour 2023 et la fin du projet en 2025.

Atelier participatif le 15 décembre

Une vingtaine d'entretiens ont été proposés au public, avec la mise en place d'une boîte à suggestions en décembre et un premier atelier public et participatif, le 15 décembre, de 14 h à 19 h. Un cahier d'attentes citoyennes a également été mis en place afin de permettre à chacun d'apporter sa contribution. « Le but étant, a rappelé Marcel Sérandour, de faciliter le dialogue avec les différents techniciens du projet ».

Projet Kervalo

Lancement de la concertation



Réunion d'information du 23.11.2021





Le projet

Développer le bourg tout en préservant son identité et la qualité de son cadre de vie :

- ✓ Accompagner le développement de notre commune côtière (agréable et dynamique),
- ✓ Installer des équipements accessibles à tous,
- ✓ Adapter l'aménagement aux besoins et usages des habitants,
- ✓ Mettre en valeur le cadre exceptionnel du cœur de bourg.



La localisation du projet





Un espace de vie partagé

1) Une salle multi-usages

- ✓ Vie associative : activités culturelles et sportives,
- ✓ Animations municipales,
- ✓ Festivités,
- ✓ Locations privées,
- ✓ Forums / réunions territoriales.

2) Des espaces extérieurs de loisirs,

3) Un habitat raisonné et intégré,

4) Des liaisons en cheminements doux.



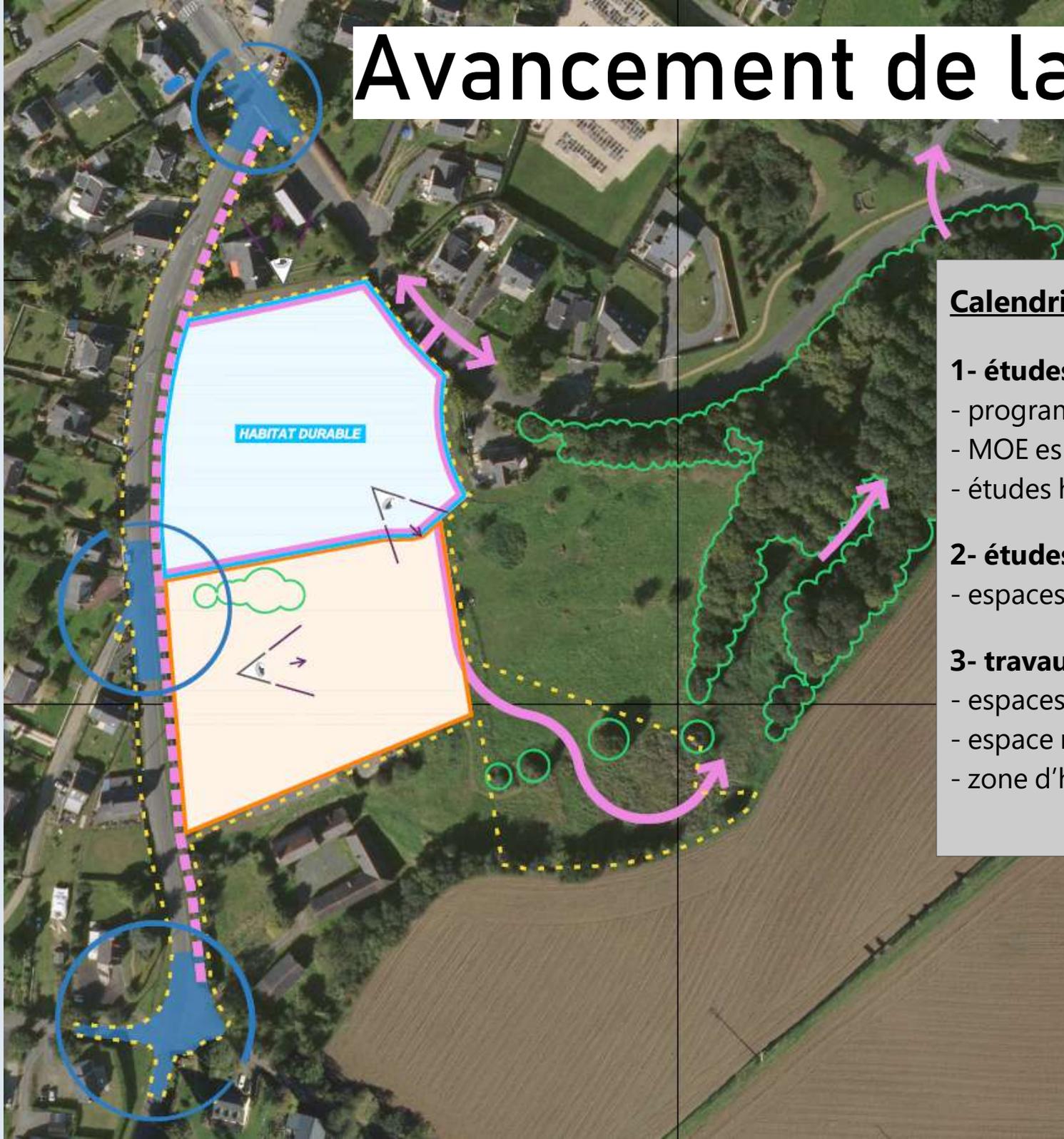


L'accompagnement par SBAA

- Convention d'assistance de service passée entre SBAA et Tréveneuc pour l'aménagement de l'îlot Kervalo : agents territoriaux mis à disposition de la commune,
- Assistance et accompagnement de la commune dans la mise en œuvre globale du programme d'aménagement,
- Missions :
 - ✓ études pré-opérationnelles d'aménagement & d'architecture,
 - ✓ conduite d'opérations d'espace public & bâtiment,
 - ✓ maîtrise d'œuvre d'espace public.



Avancement de la réflexion



Calendrier prévisionnel *(à titre indicatif)*

1- études pré-opérationnelles (2022 / mi-2023)

- programme d'aménagement : mi-2022
- MOE espace multi-générationnel : début 2023
- études hydrauliques et environnementales

2- études de conception & AO (2023 / mi-2024)

- espaces publics & espace multi-générationnel

3- travaux d'aménagement (2024 à 2026)

- espaces publics : jusqu'à début 2026
- espace multi-générationnel : 2025
- zone d'habitat : à partir de mi-2024



La concertation

*« Processus s'appuyant sur un dispositif de dialogue entre le porteur de projet et les parties prenantes et/ou le public, dialogue maintenu dans la continuité et rythmé par des temps forts et aboutissant à une décision motivée en tenant compte des échanges »
(Décider Ensemble 2011)*

Une concertation en 3 étapes, tout au long du projet :

- ✓ Informer
- ✓ Écouter
- ✓ Co-construire





Écouter les attentes

- 1) Des entretiens individuels,
- 2) Boîte à suggestions,
- 3) **Atelier participatif #1** : « Fil à idées »

mercredi 15 décembre à partir de 14h

Objectif : recueillir les attentes et les souhaits relatifs aux usages futurs du site de Kervalo.





Co-construire

1) **Atelier participatif #2** : « Hiérarchiser » au mois de janvier 2022, sous la forme d'un débat.

Après cette étape, un cahier des attentes citoyennes sera réalisé.

2) **Atelier participatif #3** : « Tester, évaluer » plus tard dans l'avancement du projet.

D'autres phases de concertation suivront ...





**Et maintenant, prenons le
temps d'échanger !**



Projet Kervalo

2nd atelier de concertation – 17.02.2022





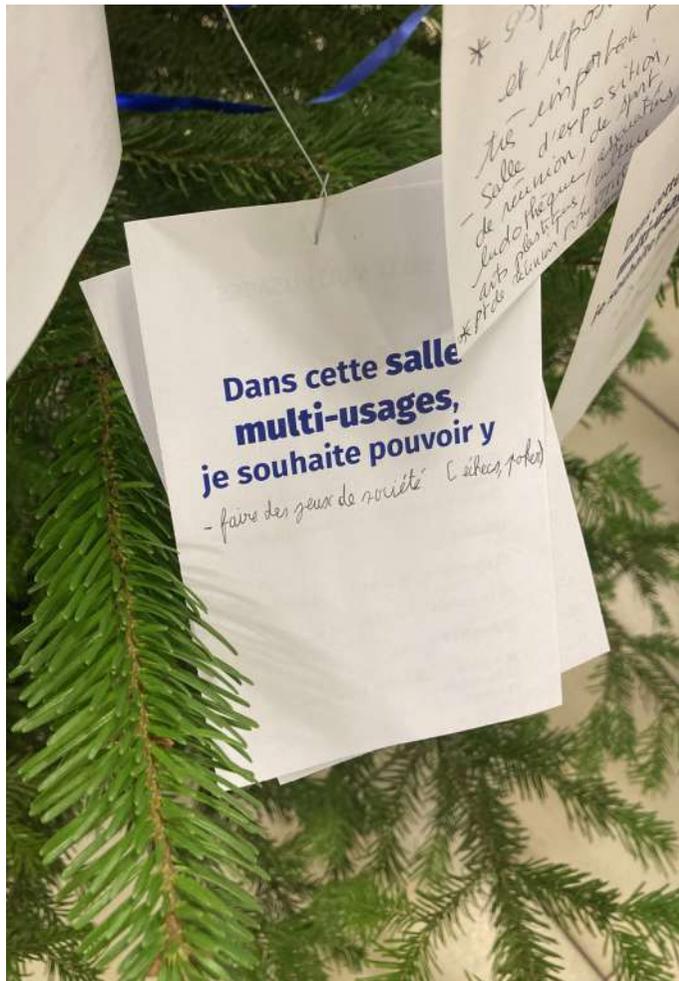
Rappel de la démarche

- Concertation sur les 3 espaces du futur site de Kervalo : espaces extérieurs de loisirs, complexe inter-générationnel, espace d'habitat durable
- Réunion publique le 23.11 > atelier #1 le 15.12 > atelier #2 le 17.02
- Atelier #1 : environ 40 participants, quasi-parité et moyenne d'âge de 51 ans



Atelier #1

- Fil à idées « *dans le futur espace, je souhaite ...* »





Atelier #2

« *Voir l'avis en couleur* »

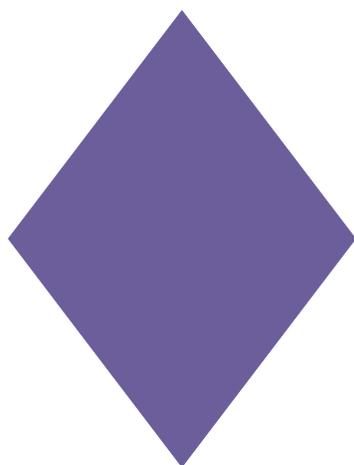
- Objectif : hiérarchiser les souhaits formulés lors de l'atelier précédent



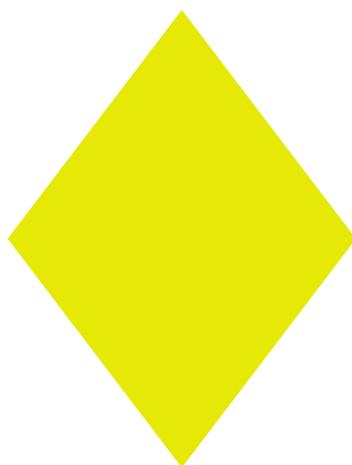


Atelier #2

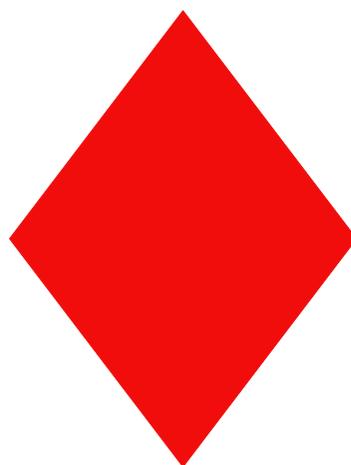
1 proposition > 4 options



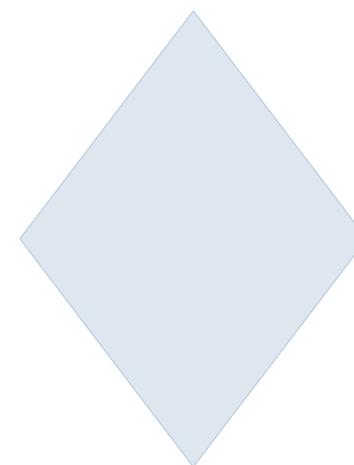
**Je suis favorable
à cette
proposition**



**Je n'ai pas d'avis
au sujet de cette
proposition**



**Je suis en
désaccord avec
cette proposition**



**J'ai une idée pour
enrichir cette
proposition**





Espaces extérieurs de loisirs





Espaces extérieurs de loisirs

Faire des barbecues





Espaces extérieurs de loisirs

Un parcours santé





Espaces extérieurs de loisirs

Des jeux pour enfants





Espaces extérieurs de loisirs

Une mini ferme avec des animaux





Espaces extérieurs de loisirs

Tables de pique-nique





Espaces extérieurs de loisirs

Jardins partagés





Espaces extérieurs de loisirs

Parcours d'acrobranches





Espaces extérieurs de loisirs

Jouer aux boules





Espaces extérieurs de loisirs

**Des bancs
pour lire, se
reposer...**





Espaces extérieurs de loisirs

Terrain de basket





Espaces extérieurs de loisirs

Balade au cœur d'un environnement arboré





Espaces extérieurs de loisirs

**Ateliers
d'initiation, de
transmission
de savoir-faire**





Espaces extérieurs de loisirs

**Jeux d'échecs,
dames...**





Espaces extérieurs de loisirs

**Parcours de
bosses pour
vélos, rollers,
skates...**





Espaces extérieurs de loisirs

**Point de départ
pour
randonnées
(pieds, vélo...)**





Salle multi-usages





Salle multi-usages

Séances de cinéma





Salle multi-usages

Ludothèque





Salle multi-usages

Mur d'escalade





Salle multi-usages

Préau attendant





Salle multi-usages

**Cours du soir,
transmission
de savoir-faire**





Salle multi-usages

Théâtre

Danse





Salle multi-usages

Salle d'exposition





Salle multi-usages

Regrouper les associations





Salle multi-usages

Espace de convivialité et de rencontre





Salle multi-usages

Fêtes & réunions





Salle multi-usages

**Concerts,
spectacles**





Salle multi-usages

Atelier d'arts plastiques





Espace d'habitat





Espace d'habitat

Potagers collectifs





Espace d'habitat

**Circulations
douces
uniquement**





Espace d'habitat

**Environnement
très arboré**





Espace d'habitat

Stationnement mutualisé





Espace d'habitat

Espaces collectifs





Espace d'habitat

Harmonie architecturale





Espace d'habitat

Regroupement de la collecte des déchets





Espace d'habitat

Matérialisation des limites privatives





AMÉNAGEMENT DU QUARTIER KERVALO À TREVENEUC

VILLE DE TREVENEUC
SBAA

RÉUNION PUBLIQUE
17 novembre 2022

super8

Urbaniste - Paysagiste - Architecte



> PLANNING DE L'ÉTUDE

septembre
2022

octobre
2022

novembre
2022

fin du 1er
trimestre 2023...

démarrage
de la mission

ateliers scénarios
élus + techniciens

RÉUNION PUBLIQUE
échanges autour d'une 1ère esquisse

finalisation du
plan de composition

nous
sommes
ici

travail en commun
avec la maîtrise d'oeuvre
de la salle
intergénérationnelle :

janvier 2023

> GRANDS ENJEUX SUR LE SITE KERVALO

Paysage

- valoriser les perspectives vers le vallon et le «parc agricole» au sud-est.
- préserver les arbres existants sur le site et travailler l'infiltration du paysage, pour un quartier « hyper-vert » composé autour de l'enrichissement de la biodiversité.
- travailler des franges paysagères pour s'insérer dans le respect des voisinages existants.
- limiter l'imperméabilisation des sols.

Mobilité

- offrir un cadre de vie qualitatif et apaisé.
- hiérarchiser les espaces publics et optimiser leurs emprises (et leur perméabilité).
- apaiser les déplacements tous modes dans le nouveau quartier, et rue de Kervalo.
- privilégier la desserte VL du nouveau quartier par la rue de Kervalo / voies de desserte partagées (zone de rencontre 20km/h) / nouveaux carrefours à aménager.
- ouvrir des connexions douces exclusivement, côté rue de Kerezen.
- relier le réseau du quartier à la grande promenade coeur de bourg / vallon.

Formes bâties

- s'inscrire dans le respect des voisinages existants.
- enrichir le patrimoine bâti.
- intensifier la vie du coeur de bourg.



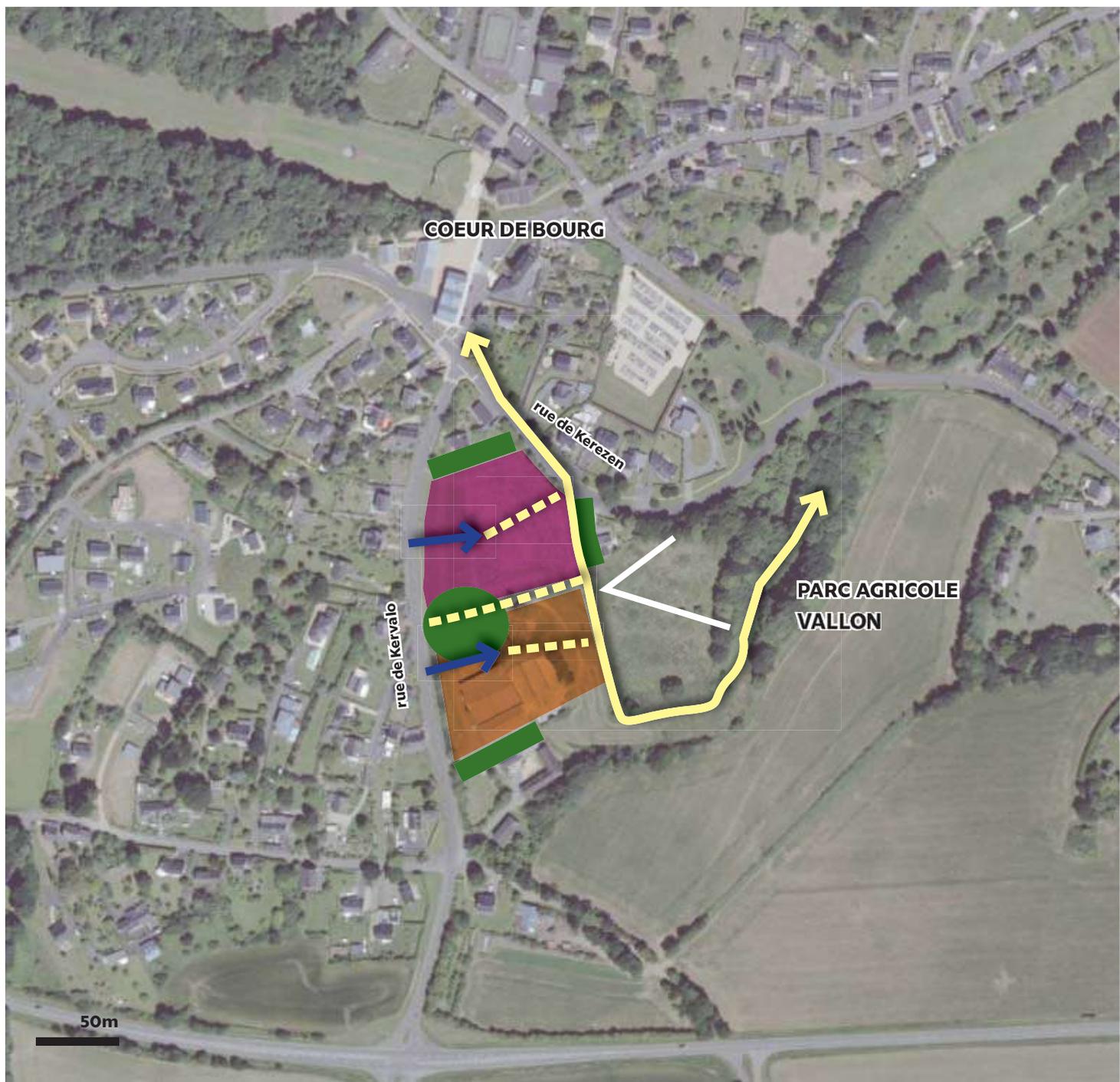
> PROGRAMME

Au nord / un quartier habitat

- 12 terrains à bâtir.
- 3 logements sociaux sous la forme de maisons individuelles groupées.
- gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Au sud / un secteur équipement

- un complexe intergénérationnel.
- un parking public.
- des jeux de boules, des jeux pour enfants...

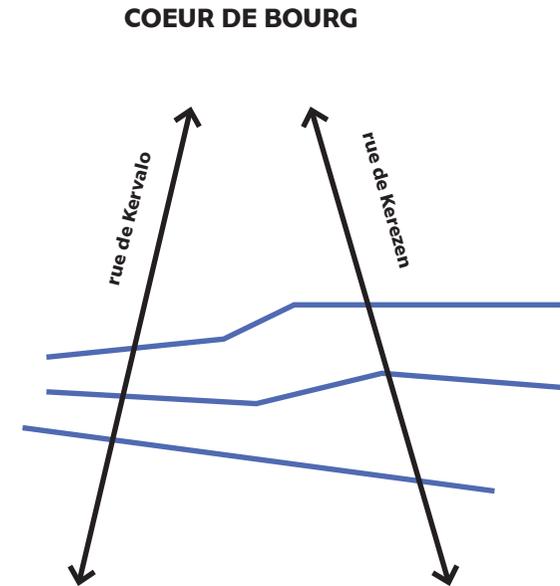


> 2 SCÉNARIOS CONTRASTÉS

Scénario 1 :

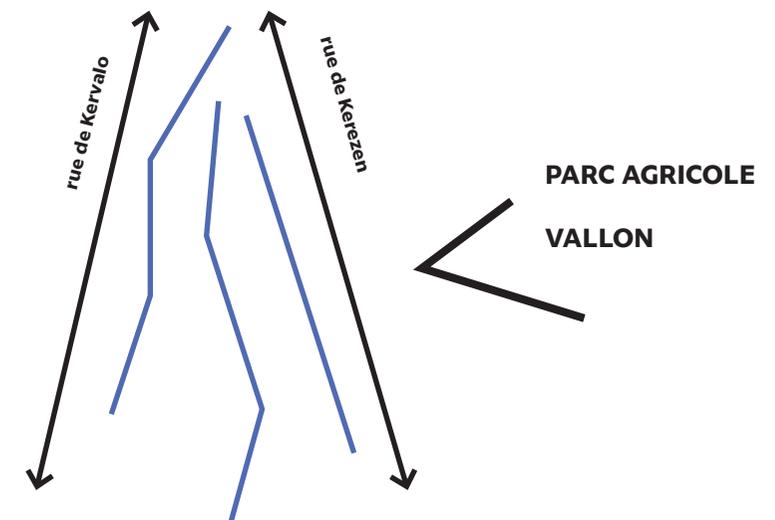
Un laniéragé

inspiré des implantations bâties historiques,
dans un concept de «chambres vertes» retrouvées



Scénario 2 :

Des ondes topographiques et paysagères
en écho au parc agricole et au vallon



Scénario 1

Un lanierage inspiré des implantations bâties historiques, dans un concept de «chambres vertes» retrouvées

Paysage

- Appui du projet sur les arbres existants, et les anciennes trames bocagères reconstituées.
- Une matrice arborée complétée pour intensifier le concept de «chambres vertes» et insérer paysagèrement le nouveau quartier (notamment en vigilance par rapport aux voisinages existants).

- Arbres existants
- Ancienne trame bocagère retrouvée
- Arbres nouveaux projetés

10m

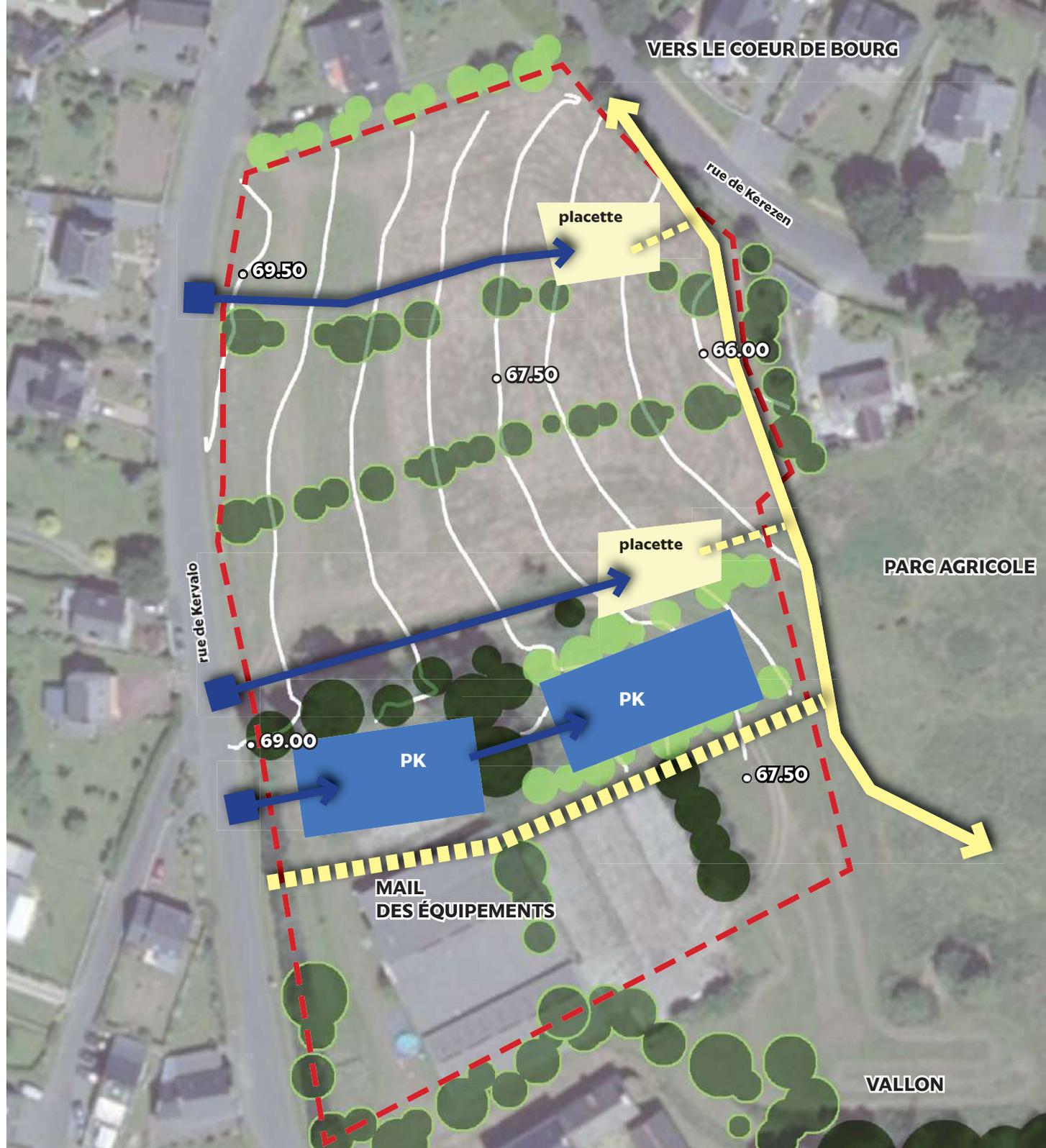


Scénario 1

Un laniéragé inspiré des implantations bâties historiques, dans un concept de «chambres vertes» retrouvées

Mobilités

- Un système viaire laniéré, en appui sur la matrice bocagère (sens d'écoulement des eaux pluviales) / sortes de chemins creux.
- Des voies VL côté Kervalo (nouveaux carrefours à aménager) et se prolongeant en liaisons douces côté Kerezen ; les accès sont limités à 2 sur la rue Kervalo / un 3e accès reste possible au sud.
- Des placettes pour offrir des espaces d'usages au coeur du hameau habité.
- Une organisation des espaces de stationnement toujours en lanière, au nord du complexe intergénérationnel.
- La création d'un grand mail transversal des équipements, entre Kervalo et le parc agricole.



Scénario 1

Un lanierage inspiré des implantations bâties historiques, dans un concept de «chambres vertes» retrouvées

Formes bâties

- Des maisons implantées au nord des parcelles, dégagant des jardins sud.
- Proposition de les accoler 2 à 2 / déclinaison de la forme de la longère perpendiculaire à la rue de Kervalo (et gain thermique).
- Implantation des 3 MIG au sud-est (stationnement déporté sur placette).
- Proposition d'une lanière potagère en interface habitat / équipement.
- Inscription de la maison intergénérationnelle dans la même logique historique que les longères.
- Un jardin, les terrains de boules et les jeux pour enfants inscrits dans une frange verte épaisse, au sud du site.



Scénario 1

Un lanierage inspiré des implantations bâties historiques, dans un concept de «chambres vertes» retrouvées

Insertion dans le coeur de bourg



20m

> SCÉNARIO 2

Des ondes topographiques et paysagères
en écho au parc agricole et au vallon

Scénario 2

Des ondes topographiques et paysagères en écho au parc agricole et au vallon

Paysage

- Appui du projet sur les courbes de niveau, les vues et les arbres existants.
- La matrice bocagère est ici limitée aux arbres existants et aux franges de vigilance par rapport aux voisinages existants.

- Arbres existants
- Ancienne trame bocagère retrouvée
- Arbres nouveaux projetés

10m

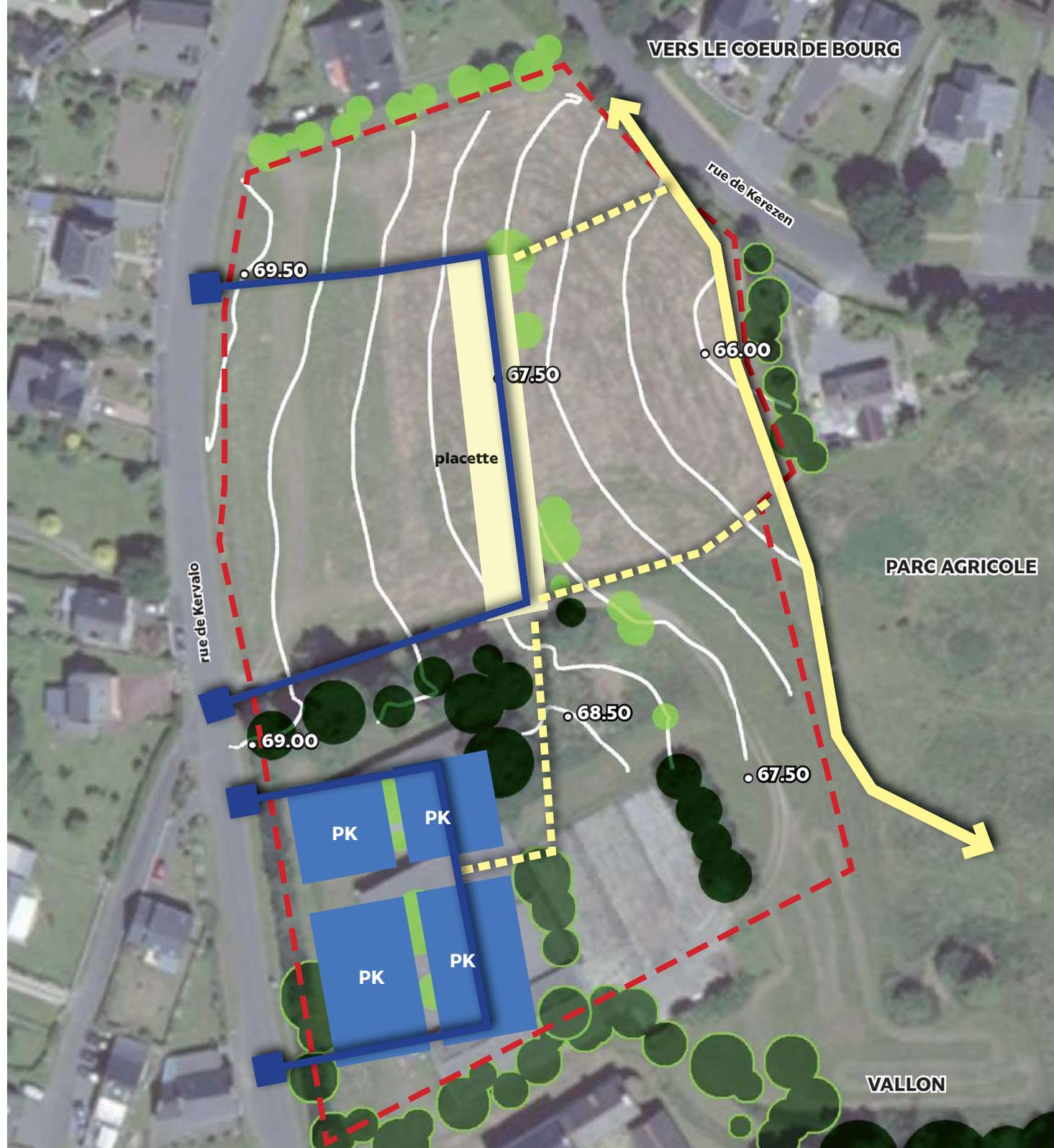


Scénario 2

Des ondes topographiques et paysagères en écho au parc agricole et au vallon

Mobilités

- Un système viaire en bouclage sur Kervalo (nouveaux carrefours à aménager), pour partie en appui sur les courbes de niveau, et donc plus économe en déblais (et gestion des eaux pluviales temporisée).
- Prolongement par des liaisons douces côté Kerezen / venelles.
- Une placette elle-même dans le sens des courbes de niveau pour offrir des espaces d'usages au coeur du hameau habité.
- Des espaces de stationnement en lien avec le complexe intergénérationnel le long de la rue de Kervalo.



Scénario 2

Des ondes topographiques et paysagères en écho au parc agricole et au vallon

Formes bâties

- Organisation des maisons dans le sens des courbes de niveau.
- Un programme bâti plus constitué, avec vue, sur le parc agricole (MIG + maison intergénérationnelle).
- Proposition d'une lanière potagère appropriable par les MIG ou ouverte à d'autres usagers (habitants, associations...).
- Insertion des parkings (éventuellement vergers) avec des murs bahuts.
- Aménagement des abords de la maison intergénérationnelle en terrasses ouvertes sur le vallon (jeux pour enfants, de boules...).



Scénario 2

Des ondes topographiques et paysagères en écho au parc agricole et au vallon

Insertion dans le coeur de bourg



20m

> QUELQUES RÉFÉRENCES

Référence forma⁶ - Quartier des Hauts du Couzé à Beaucouzé (49)

Aux franges du quartier, un développement résidentiel inscrit dans le respect des voisinages pavillonnaires existants et des structures bocagères et boisées du site



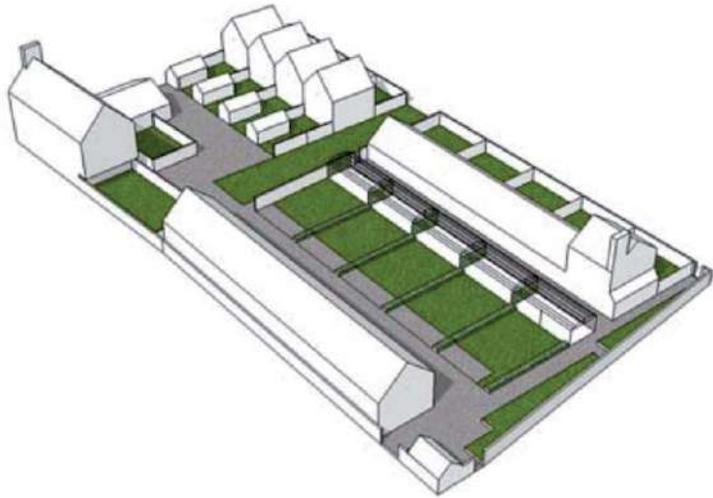
Gestion des eaux pluviales, prairies ouvertes, continuité écologique...



Espaces ouverts et usages
(verger, mobilier, etc.)



Référence «hameau habité»



10 maisons, 5 logements collectifs, 3 intermédiaires à Bouvron (44) / architectes Garo Boixel

- > plusieurs édifices aux volumétries contrastées : hautes, longues, basses, étroites...
- > volumétrie traditionnelle, voire «rustique» ; mais les détails sont résolument contemporains.
- > logements organisés autour de l'ancien jardin potager d'un presbytère (espace commun avec fruitiers, dépendances, etc.).



Ambiance sur une placette



Autour de la maison intergénérationnelle, des espaces ouverts :
Pente et vues, jeux, gestion différenciée, îlots de fraîcheur...



**Autour de la maison intergénérationnelle,
mettre à distance la voiture / limiter l'imperméabilisation / favoriser des cheminement sécurisés**



Scénario 1

Un lanierage inspiré des implantations bâties historiques, dans un concept de «chambres vertes» retrouvées



Scénario 2

Des ondes topographiques et paysagères en écho au parc agricole et au vallon



> PROPOSITION D'UNE PREMIÈRE ESQUISSE
COMME SUPPORT D'ÉCHANGES

**Un quartier «hyper vert» démonstratif
des enjeux de transition écologique**

- strates bocagères amplifiées en laniérage pour plus de fraîcheur
- orientation nord-sud des maisons
- positionnement de l'équipement par rapport aux vues sur la vallée

Esquisse

Un quartier «hyper vert» démonstratif des enjeux de transition écologique

Paysage

- Appui du projet sur les arbres existants, et les anciennes trames bocagères reconstituées.
- Une matrice arborée complétée pour intensifier le concept de «chambres vertes» et insérer paysagèrement le nouveau quartier (notamment en vigilance par rapport aux voisinages existants).

- Arbres existants
- Ancienne trame bocagère retrouvée
- Arbres nouveaux projetés

10m



Esquisse

Un quartier «hyper vert» démonstratif des enjeux de transition écologique

Mobilités

- Un système viaire laniéré, en appui sur la matrice bocagère (sens d'écoulement des eaux pluviales) / sortes de chemins creux.
- Des voies VL côté Kervalo (nouveaux carrefours à aménager) et se prolongeant en liaisons douces côté Kerezen ; les accès sont limités à 2 sur la rue Kervalo / un 3e accès reste possible au sud.
- Des placettes pour offrir des espaces d'usages au coeur du hameau habité.
- Des espaces de stationnement en lien avec le complexe intergénérationnel le long de la rue de Kervalo ; ils sont aussi à destination des visiteurs quartier habitat, et des usagers du coeur de bourg.



Esquisse

Un quartier «hyper vert» démonstratif des enjeux de transition écologique

Formes bâties

- Des maisons implantées au nord des parcelles, dégagant des jardins sud.
- Proposition de les accoler 2 à 2 / déclinaison de la forme de la longère perpendiculaire à la rue de Kervalo (et gain thermique).
- Implantation des 3 MIG logements sociaux au plus près du bourg (stationnement déporté sur placette).
- Inscription de la parcelle maison intergénérationnelle en ouverture sur le vallon (voir zoom à suivre).



Esquisse

Un quartier «hyper vert» démonstratif
des enjeux de transition écologique

Insertion dans le coeur de bourg



20m

Réaménagement de l'Îlot Kervalo – Commune de Tréveneuc

Réunion publique du 17 novembre 2022

Présents : environ 60 personnes

Objectif : échanges autour d'une première esquisse d'un plan de composition, issu des premières étapes de concertation

Déroulé :

- Introduction par M. Le Maire du projet KERVALO ;
- Présentation de Clémentine CHAPPARD, chargée de concertation AMO SBAA, sur les ateliers 2021-22 ;
- Présentation par Cédric THORAVAL, chargé d'opération AMO SBAA, sur les étapes techniques et réglementaires, réalisées et à venir ;
- Atelier Super 8, qui présente le travail réalisé sur le plan général de composition.

La concertation

La concertation ne s'arrête pas ce soir. Il y aura d'autres étapes tout au long de la vie du projet.

La consultation de la population tréveneucoise s'est faite en plusieurs temps sur 2021/22 :

1. réunion publique le 23.11.21
2. atelier #1 « Fil à idées »
3. entretiens individuels
4. consultation des représentants associatifs
5. atelier #2 « Hiérarchiser »

Ces étapes ont permis d'identifier 3 à 4 tendances fortes par opération (espace de loisirs, salle multifonctions et zone d'habitat).

Objectif => définition du programme général d'aménagement

Les attentes principales ainsi identifiées sont les suivantes :

- **espaces de loisirs** : conserver l'aspect naturel des lieux (cohérence avec le paysage existant). Végétaliser au maximum (y compris parkings). Aménagement simple, pas affecté à un usage précis.

- **salle multifonctions** : différentes activités sportives, culturelles et festives. Animations de faible importance. Espaces de vie indépendants.

- **zone d'habitat** : quartier respectueux de l'environnement (écohabitat) + nécessité d'une attention particulière sur les spécificités du territoire. Ambiance à dominante végétale et parfaitement intégrée à l'environnement existant (vallée + centre-bourg).

Ce qui a été fait / les prochaines étapes

Aspect existant (centre bourg), lien avec la vallée, coté vert. Liaisons entre les différents espaces.

Études préalables lancées. Éléments nécessaires pour les études de conception. Travail sur la gestion intégrée des eaux pluviales : gestion à la parcelle. Impact sur l'écriture du projet = les espaces verts (noues) qui permettent de gérer ses eaux pluviales.

Volet important : expertise environnementale. Faire un inventaire de l'existant : faune/flore, partie bocagère, paysagère.

- Super 8 : compétence complémentaire pour une vision globale sur le projet et paysagère = Plan général de composition. Cohérence d'ensemble. Assistance aussi sur d'autres étapes du projet (permis de construire...) espace habitat : garder une cohérence dans les permis de construire. Mission importante.
- Auditions des équipes de maîtrise d'œuvre pour le complexe intergénérationnel. 4 équipes pour le moment. Délai du 9 décembre pour le choix du lauréat.

Future échéance sur 2023 : travail sur une mise en commun entre le maître d'œuvre retenu et Super 8 pour avancer sur le projet.

2023 sera l'année des études de conception ainsi que celle d'un travail sur les espaces publics. La concertation sera d'autant plus importante sur l'année 2023.

Plan de composition

Site stratégique : grande proximité du bourg et près du vallon, structure paysagère intéressante. Comblent le maillage existant. Une vraie transition entre le construit et le naturel. Synthétiser les enjeux : paysage, mobilité et valeur bâtie.

Un site exceptionnel où il faut intervenir de façon précise :

- Préciser les arbres existants : diagnostic phytosanitaire des arbres (préservation au max). Quartier hyper vert et réussir à enrichir la biodiversité. Garder le paysage et le paysage local
- Travailler les franges pour un respect des voisinages existants. Connecter le quartier qui s'intègre.
- Limiter l'imperméabilisation des sols.

Cadre apaisé : pas de système de voie à grande vitesse. Il faut que tous les modes de déplacements se rencontrent de manière sereine, permettre d'avoir des continuités avec ce qui est existant.

L'idée est d'être une pénétration de la voiture la plus raisonnée possible.

Respect du voisinage : notion de volume cohérent. Pas plus haute que ce qui est existant : une continuité de l'ordinaire, l'enrichir et intensifier la vie en cœur de bourg.

Quelle est la capacité de cet espace ?

12 terrains à bâtir et 3 logements sociaux. Gérer la question des eaux pluviales à la parcelle...

Au sud, l'idée est d'implanter le complexe avec un parking + espaces publics. Et en trame, la continuité des cheminements piétons. Il s'agit d'un vallon avec une perspective et une vue.

2 scénarios proposés :

- Scénario 1 : Implantation historique

Maillage haie bocagère

- Scénario 2 : Ondes topographiques et bocagères

Autre type d'implantation

Quelle est la composition la plus pertinente ?

Intention d'implantation verte sur les différents plans. Notion de chambre verte. Permet de venir filtrer les vues, intégration des maisons.

Scénario 1 :

Mobilité : desserte. Pose la question des sorties sur Kervalo.

Implantation de la salle

Implantation des différentes maisons. Idée de travailler sur un style longère avec des maisons qui peuvent être mitoyennes. Typologie de maison bretonne.

Stationnement à la parcelle. Proposition d'éléments potagers (notion de jardin ouvert). Stationnement de l'autre cote de la haie bocagère existante.

Insertion au niveau du cœur de bourg : présentation des continuités avec l'existant.

Scénario 2 :

Travail dans les lignes de niveau.

Mobilité : système de bouclage avec une placette qui sera plus centrale et une continuité piétonne.

Salle : Parking côté rue et dégager l'espace coté vallon.

Autre dispositif d'implantation en est / ouest. Parking + salle avec dispositif d'espaces publics sur le côté est / sud est. Gérer l'eau pluviale est une question de paysage et pas forcément une question technique.

Productions d'exemples.

Comparaison entre les deux scénarios affichés.

Synthèse :

Idée d'être dans un quartier témoin de cet transition écologique (matériaux biosourcé), s'appuyer sur les strates bocagères, développer la strate arborée, favoriser une organisation bioclimatique, organiser l'équipement vers la vue de la vallée.

On est dans l'idée de compléter la structure bocagère.

Continuité dans les cheminements.

Espace habitat accès nord sud, continuité piétonnes, stationnement coté Kervalo + parcelle disponible pour l'espace multigénérationnel qui est assez libre.

Cédric complète : parti des souhaits des habitants pour travailler et ressortir les différents enjeux, ce qui a permis d'aboutir à ce travail-là.

Questions & observations de la salle :

| Questions | Réponses |
|--|--|
| <p>Au niveau des parkings au niveau des maisons ? combien de places ?</p> <p>Orientation Nord sud plus intéressante, plus cohérente avec les maisons anciennes de Tréveneuc.</p> <p>Question de la place des parkings ? Quel aspect visuel ? vue directement depuis la rue de Kervalo</p> <p>Comment harmoniser le type de construction avec la salle ? effet esthétique ?</p> <p>Nuisance de la salle : il est peut-être préférable qu'elle soit dans le fond (moins bruyant)</p> <p>accès ? concernant l'impasse</p> | <p>2 places</p> <p>Réponse : ce qui a été présenté est au stade de 1^{er} dessin, il sera suivi par un travail de frange paysagère entre la rue et le parking, il y aura des noues plantées. La vue depuis la salle est + intéressante vers le vallon plutôt que vers le parking.</p> <p>essentiel. Le cabinet Super 8 nous accompagne dans sa mission. Choix fait pour ne pas commettre d'erreurs. Les règles du jeu à définir ne sont pas si simples que ça. On ne construira plus ce que l'on a construit hier. Il faut une certaine harmonie dans le centre bourg. Garder une continuité dans ce qui est aux alentours. Ligne de conduite de ce projet. On est au cœur du sujet. Pour l'instant, c'est un avant-projet.</p> <p>Discrétion dans votre cabinet</p> |

Kervalo ? avec deux accès supplémentaires sur la rue de Kervalo ? il est déjà compliqué de tourner dans cette impasse ? Mon point de vue : je trouve plus judicieux pour éviter les nuisances de mettre la salle au fond. Par ailleurs, je reçois des patients à mon cabinet et j'avais posé la question pour savoir s'il y aurait une haie pour limiter la visibilité. Peut être sur le long de la rue marcher en étant protégé par une petite haie.

Espace habitat : comment vous gérer les 3M50 de dénivelé ? plusieurs plateaux ? système d'escaliers ?

Pour prolonger la question : les voies sont dans la perpendiculaire de la pente ? la question des infiltrations sur ces voies ?

Soutènement pour chaque particulier ? ça veut dire un cout supplémentaire ? clôture ? 50 cm de muret ? l'intérêt est d'avoir des maison nord / sud et les voies différentes ?

Décroché sur chaque maison

que j'entends mais qui n'est vraiment pas avéré. La vitesse et l'aspect pratique pour les piétons : l'aménagement de cette rue sera complètement revu. La mobilité est un vrai challenge sur cette rue. Il va falloir la traiter dans une globalité.

Oui tout un travail à faire en topographie. Mais ça se fait très bien.

L'eau : il y aura le principe de pente en travers de la voie qui va rapporter l'eau sur le côté. On retient dans une noue un effet seuil. Il y aura aussi un paysage qui permet de maintenir l'eau à la fin.

Sur les deux schémas on a des soucis de dénivelé.

Ça dépend comment on gère le dénivelé. Effet longère est plus facile dans l'intégration. Si on les met dans l'autre sens on va retrouver le même problème. On est plus économique sur un système est ouest mais pas

Pas de garage ? on rentre par le sud dans la plupart des schémas ? comment on gère l'intimité nécessaire ?

Inquiétude par cet aménagement on génère des couts qui sont supporté par les futurs acquéreurs, on met en difficulté des jeunes ménages avec des dispositifs préalables à la construction ?

L'année dernière on a parlé les installations et constructions : installation prioritaire des gens du cru location saisonnier ou location à l'année. Très peu de construction pour les jeunes

pragmatique.

Défavorable au système du garage. Plutôt une pièce en plus pour du rangement. La question des voitures : plutôt un système de carport. Il y a des dispositifs pour être séparé de son voisin.

Deux éléments de réponse : les constructeurs savent s'adapter de plus en plus.

Et autre le cout global : investissement plus onéreux au départ mais il y a un vrai gain énergétique à long terme (ensoleillement...). Ça se débat mais les solutions sont diverses et à adapter envers les différentes problématiques.

Dans le cadre du PLUI, on va passer à 27 maisons à l'hectare. Adaptation des constructions au fur et à mesure, la maison d'hier n'est plus la maison de demain.

Réponse sur la question de l'installation prioritaire : on a posé la question aux hommes de lois. Il y a des choses que l'on peut faire mais l'arbitrage ne sera pas simple. On va retrouver majoritairement ce que l'on retrouve aujourd'hui. Le droit de propriété n'est pas simple à mettre en place. On peut légiférer. On serait enthousiaste de voir des locations à l'année mais la location saisonnière peut peut-être être évité. Les hommes de lois nous disent que ce n'est pas

Comment faire pour contraindre les futurs propriétaires à une certaine forme d'habitat ? est-ce que l'on aura un plan d'aménagement ou un règlement assez contraignant ?

La volonté de limiter l'imperméabilisation des sols : voies de circulation vers quels types de matériaux pour ces voies ?

Il n'est pas nécessaire de légiférer. Quand j'ai acheté, la mairie avait la possibilité de choisir. Vous pouvez vous positionner pour choisir au niveau de la commission d'urbanisme.

Habitat partagé ? est-ce que la route pour accéder au parking pourrait se faire côté sud ? et le nombre de places dans la salle ? la voie rue de Kervalo y a-t-il une voie piétonne le long de la rue ?

Prévoyez-vous un système de trottoir de chaque côté ?

simple.

Dans la mission de super 8, il y a un cahier de prescription pour savoir quel niveau on impose aux futurs habitants. Ce sera des lots encadrés qui devient opposable par rapport à la construction des maisons.

il n'y a pas de solution miracle pour les voitures. L'enrobé est le plus simple. Par rapport au voirie, chemin piétonnier avec un revêtement qui ressemble à de l'enrobé mais qui est bcp plus neutre.

Habitat partagé n'est pas encore à l'ordre du jour. Il y a une problématique sur les T2 notamment pour des personnes isolées. 3 logements de 50M2 proche du bourg.

Pour les accès au parking, l'aménagement global n'est pas figé et c'est la question qui se pose.

La capacité de la salle est de 220 personnes.

On n'en est pas là encore mais ce qui est sûr c'est qu'il y aura un

Je reviens sur la question du trottoir pour éviter les voitures garées tout le long de la rue. Et il faut ralentir la vitesse : ne serait-il pas envisageable des chicanes ?

A quelle période pouvez vous nous présenter le plan archi de la salle ? a qui s'adresse-t-elle ? places de parking 70 places pour 220 places ?

A la base, 22 associations sur Tréveneuc demandaient des espaces de réunions, des lieux de stockage. Dans cette salle, qu'il y aura-t-il ?

Déçue de ne pas voir assez d'arbres sur le plan. Les intentions sont belles mais rappelez-vous le lotissement des coateaux : haies

cheminement piéton sécurisé mais on ne peut pas vous dire aujourd'hui comment il sera.

Va nous être décerné le label ville prudente. Il faut se dire qu'il y a un temps d'adaptation. La zone 30 et la priorité à droite sont des plus.

Découverte cet après-midi de quatre archis pour une présentation. Le choix sera sûrement fait fin d'année. Mais ce ne sera qu'une esquisse. On a pris en compte : l'insertion paysagère, l'environnement de la Co visibilité. Vous découvrirez en même temps que nous la structure de la salle.

En termes de place de parking, a priori y aura assez de place.

Pas de règle en la matière. L'idée est de mutualiser il y a aussi des possibilités de stationnement autour de cet espace.

Dans le projet il y a aura une petite salle de réunion. Il reste la salle des loisirs également. En été, on cherche également un espace couvert pour servir à autre chose. On veille à une conception de multiusages. Panel possible. On sera vigilant sur notre finance.

Les propriétaires ont été sollicités pour choisir leurs essences. On est en cours de finition.

pas en place, des chicanes.... Plus de végétation et que les promesses soient tenues.

Très sensible à l'espace paysager et aux nuisances, je tiens à avoir le max de vert et d'arbres qui limitent aussi le bruit. Heureuse du positionnement de la salle de Kervalo, ouverture sur le vallon. Le parking très bien que 70 places. Bcp de vert encore pour éviter que le parking face tache et qu'il y ait le max d'écrans verts. Intéressant sur les maisons mitoyennes. La circulation est très importante sur la rue de Kervalo : problème de vitesse. Possibilité d'être informée sur ce qui sera fait : plots comme à Port Goret. Et les chicanes : bruit ? chicane plus longue moins de bruit ? les gens ne voient pas le carrefour.... Il y a ce pb à résoudre.

Il y a une ouverture qui va sur la route de Kerezen ?

Envisager de la mettre en sens unique ?

Terrorisée avec les chicanes comment font les agriculteurs ? y aura-t-il des rues interdites ?

Je trouve très bien l'idée de prolonger la vallée. J'ai un doute

Au niveau des plantations, très très vigilant au niveau d'arbres plantés. Et de planter +++ on répond partiellement. Dans l'espace habitat il n'y a pas un arbre aujourd'hui, donc on sera bcp plus dans le vert. Au niveau des plantations coté kervalo.

Rue Kerezen : ce n'est pas motorisé. On sera sur un cheminement piéton. Pas d'accès de ce côté-là. 2 accès à cet espace.

Quand il y a des battages, les panneaux sont abimés. On y pense en partie et on les oublie. Pléguien ils ont changé 6 ou 7 fois les panneaux dans le centre bourg. Pour réduire la vitesse.

sur la partie habitat qui sont souvent incompatible avec la plantation de grands arbres. Les arbres une masse et une zone plus éclairée et résoudre l'éclairage des maisons.

L'éclairage public ?

Subventions ? qu'en est-il ?

on est obligé de s'adapter à l'énergie et au coup que ça engendre. On le coupe tôt car c'est une logique budgétaire. Un éclairage a minima.

Pour ce qui nous concerne : on a une idée du budget de ce que l'on peut mettre dans cet espace. On reste limiter et à hauteur de ce que l'on a présenté. On va faire tous les dossiers possibles pour obtenir le max de subventions. Ce projet peut ouvrir de nombreuses portes. On fera tout pour obtenir le max. DETR FEDER et autres.

On vient de clôturer des travaux sans emprunt.

Clôture de la réunion à 20h21.